



LEADER SUR LE MARCHÉ DU RÉEMPLOI DE PALETTE, AVEC PLUS DE 30 SITES ET 350 SALARIÉS EN FRANCE - EPALIA VEUT ALLER PLUS LOIN DANS SON ENGAGEMENT RESPONSABLE EN ADHÉRENT AU DISPOSITIF FRET21 DU PROGRAMME EVE.

Spécialisée dans le réemploi de palettes depuis 40 ans, Epalia s'inscrit par essence dans une démarche d'économie circulaire. « Avec nos 6 millions de kilomètres parcourus chaque année, nous voulions également engager des actions concrètes pour réduire l'empreinte carbone de nos transports », explique Renaud Cornu, Président, et Arnaud Thivend, Responsable QHSE d'Epalia, engagés dans le dispositif FRET21 pour la période 2020-2022, avec l'objectif de réduire de 5 % les émissions de gaz à effet de serre du transport de ses 16 millions de palettes traitées par an. « Avant de réduire ces émissions, nous avons besoin de les mesurer, puis de fixer un cadre d'actions, que nous avons trouvé auprès des équipes du dispositif FRET21 », complètent-ils.

L'achat-vente de palettes d'occasion est le métier historique d'Epalia et représente encore aujourd'hui un peu plus de la moitié de son chiffre d'affaires. Les palettes sont récupérées chez les industriels et les acteurs de la grande distribution, pour être ensuite triées par référence, réparées si besoin et ensuite remises dans le circuit pour un nouveau tour. Mais Epalia propose également une prestation de service nommée « Home Palett » : un camion équipé vient trier par format et par état, puis réparer, sur place, les palettes utilisées par les entreprises.

« Cela évite un aller-retour vers nos sites », commente Renaud Cornu. Autre évolution de son métier, Epalia accompagne ses clients dans la transition de l'économie linéaire vers l'économie circulaire en proposant une prestation de gestion de parcs de palettes. Plutôt que d'acheter une palette neuve pour la jeter après la première utilisation, les industriels investissent dans un parc de palettes et confient ensuite sa gestion à Epalia. « Pour prendre l'exemple du secteur de la construction, de plus en plus sensible à l'économie circulaire, le circuit se dessine ainsi : l'industriel investit dans un parc de palettes, les utilisent pour livrer ses produits sur les sites de ses clients (les distributeurs de matériaux). Nous venons collecter ces palettes vides chez le client de l'industriel, voire directement sur le site de l'utilisateur final même si elles se trouvent sur un chantier, pour les amener sur un de nos 35 sites, où elles seront triées et les réparer. Nous les relocalisons ensuite chez l'industriel, qui les utilisera à nouveau pour livrer ses clients », détaille Arnaud Thivend. Plus de 4 millions de palettes sont ainsi relocalisées chaque année par Epalia.

RÉDUIRE LE NOMBRE DE KILOMÈTRES

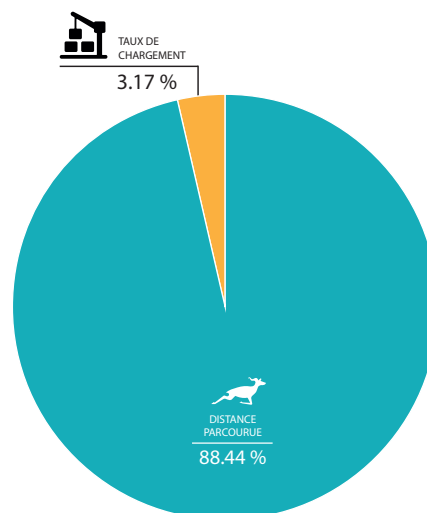
Avec la volonté de démontrer que le secteur du réemploi de palettes a la capacité de s'inscrire dans un référentiel RSE partagé, Epalia a engagé plusieurs actions. « Notre cible principale est de réduire le nombre de kilomètres parcourus », affirme son président. Les équipes se sont donc fixé une démarche d'amélioration continue des distances effectuées entre les sites des clients et ceux d'Epalia. « La planification de l'affectation des livraisons de palettes vides à nos clients se fait de façon centralisée par une fonction supply chain, décrit Arnaud Thivend.

Notre objectif est d'optimiser cette planification au fur et à mesure que notre maillage du territoire s'étend, afin que les livraisons se fassent depuis la plate-forme la plus proche de l'usine du client ». Epalia estime ainsi pouvoir ainsi réduire de 10 % le kilométrage sur cette activité de gestion de parcs de palettes. Dans la même logique, et dans le cadre des actions engagées dans le dispositif FRET 21, Epalia lancera, sur le second semestre 2021, un TMS (Transport Management System) pour optimiser l'ensemble de ses flux. « Cet outil devrait nous permettre de réduire encore de 5 % les distances parcourues par les camions, en affrètement ou en flotte dédiée », se réjouit Renaud Cornu, qui souhaite par ailleurs que tous les transporteurs en flotte dédiée adoptent la charte Objectif CO2.

PLUS DE PALETTES TRANSPORTÉES, MOINS DE CAMIONS

Sur 30% de ses flux, Epalia a également trouvé le moyen d'optimiser son taux de chargement. « Quand c'est possible, nous empilons les palettes « emboîtées », ce qui signifie que l'on place une palette à l'endroit sur laquelle on en pose une autre à l'envers, explique le responsable QHSE. Dans un semi-remorque, nous pouvons ainsi en transporter 720 au lieu de 440 ! ». Malheureusement, cette façon de charger les véhicules ne peut être appliquée à tous les cas : par exemple, lorsque l'industriel utilise un système automatisé, incapable de les dépiler tête-bêche. Pour Renaud Cornu et Arnaud Thivend, le dispositif FRET21, élaboré par l'AUTF et soutenu par l'Ademe, permet d'activer les bons leviers en vue de réduire l'empreinte carbone de l'entreprise.

4 ACTIONS DE RÉDUCTION SUR 3 AXES



Objectif de réduction CO2 défini et validé : - 5 %
Périmètre : **France, routier**
Soit en CO2eq évités = **365 tonnes CO2e**

4 actions de réduction, sur 3 axes :

- Taux de chargement :
 - Optimisation plan de chargement (palettes emboîtées)
- Distance parcourues :
 - Mise en place d'une solution informatique d'optimisation de la planification des tournées
 - Optimisation de l'affectation des livraisons aux usines clients
- Achat de prestations
 - Augmentation de la part des prestataires chartés CO2



L'ENTREPRISE
EN QUELQUES
CHIFFRES

Raison sociale : Epalia

Chiffre d'affaires monde : 60 millions d'€

Effectif monde : 350 collaborateurs

Secteur d'activité : achat-vente de palettes d'occasion, prestation de services et gestion de parc de palettes d'occasion

Marchés adressés : industriels et logisticiens

Il est également le moyen de partager les bonnes pratiques entre adhérents. Epalia commence par ailleurs à réfléchir à d'autres pistes d'amélioration. « La technologie a un rôle important à jouer. Notre interface digitale « e-palett » et le TMS à venir vont aider, par exemple, à gérer les données clients, à optimiser les tournées, à géolocaliser les véhicules, constate Renaud Cornu. Nous observons aussi de près les énergies alternatives dont nous pourrions discuter avec nos prestataires transport ».



Initié par l'AUTF et l'ADEME, FRET21 aide les chargeurs dans la réduction de l'impact carbone du transport et fait partie du programme **EVE** (Engagements Volontaires pour l'Environnement - Transport et Logistique) qui vise à accompagner l'ensemble des entreprises du secteur dans la réduction de l'impact énergétique et environnemental. **Retrouvez EVE sur :** <https://www.eve-transport-logistique.fr/>



FRET21 / A.U.T.F.
Association des Utilisateurs de Transport de Fret
91 Rue du Faubourg Saint-Honoré • 75008 Paris

